

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 25 septembre à 18 heures, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents : Yves PORTEIX, Mireille MESTRES, Anne-Marie BRUNIE, Marie-José MARY, Delphine COVILLI, Céline FIGUERAS, Béatrice DELAUNAY, Marc CHARTRER, Marie SCHMIDT, Elyane XENE

Procurations : Anne CAVAILLÉ donne procuration à Mireille MESTRES

Julien DAMONTE donne procuration à Marie-José MARY

Absents : Yvette PÉRIOT, André VALADE, Karine GLAZIOU, Marie ALEXANDRE, Tony LEBLOND.

Mme Anne-Marie BRUNIE a été élue secrétaire.

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu du CCAS du 03 juillet 2024.

Mme MESTRES fait lecture du compte rendu de la réunion du CCAS du 03/07/2024.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte rendu du CCAS du 3 juillet 2024 tel que présenté.

2) Demandes aides sociales pour impayés de loyers

Mme C. locataire de Mme T. présente un impayé pour le mois d'août. Elle demande la prise en charge par le CCAS. Elle a fourni les documents demandés : contrat de bail, relevé de compte de la CAF et Mme T. a transmis son RIB.

Après discussion, Mme Céline FIGUERAS propose de faire une demande FSL (aide du Département). Mme Yvette PERIOT est d'accord pour un paiement à condition que celui-ci soit remboursé à hauteur de 50€ par mois. Les autres membres présents sont contre.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Conseille Mme C. de faire une demande d'aide FSL auprès du Département

3) Expulsion

Rue Saint Jacques le locataire ne paie plus le loyer, une procédure d'expulsion est en cours.

4) Préparation des fêtes de Noël

- Parade des lumières et Halloween : proposition de prise en charge de l'achat des bonbons.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le paiement des bonbons remis aux enfants lors de la fête d'halloween et de la parade des lumières

- Repas des aînés : discussion sur le choix d'organiser un repas ou distribuer des bons d'achats. Des devis seront demandés auprès de traiteurs, la décision sera prise ultérieurement.

5) Questions diverses

- Une demande d'aide pour une inscription sportive a été déposée. L'assemblée à l'unanimité refuse de lui attribuer cette aide Il lui sera conseillé de s'adresser à la CAF
- Mme L. a demandé une attestation pour justifier de sa présence les mardis à St André et à Laroque pour la distribution des repas.
- Mme B. est toujours dans la même situation
- Marc CHARTRER évoque le cas de sa cliente dont la maison a brûlé au Domaine des Albères. Elle va être relogée au camping « la coscolleda ».

La séance est levée à 18h53

**La Vice-Présidente
Mireille MESTRES**



**La Secrétaire
Anne-Marie BRUNIE**

